

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE  
COMTÉ DE PAPINEAU

RÈGLEMENT URB 12-05-22

RÈGLEMENT #URB 12-05-22/MODIFICATION AU ZONAGE - RUE  
MARIE-CLAUDE - PROJET SERGE LAPLANTE

**CONSIDÉRANT** un projet de lotissement et construction résidentielle sur les rues Marie-Claude et Vanier pour construire des maisons d'un maximum de 6 logements, ainsi que des résidences unifamiliales jumelées ;

**CONSIDÉRANT** que le zonage actuel est une zone commerciale (C-a) permettant que les commerces en général à l'exception des commerces de type transport, les habitations unifamiliales isolées, les habitations bi familiales isolées ainsi que les activités et constructions reliées à l'administration publique à l'éducation, aux loisirs, à la santé et aux activités culturelles tels : bureaux de poste, écoles, bibliothèques, centres communautaires, sportifs ou de loisirs, musées, parcs et terrains de jeux, centres médicaux, foyers, garderies, maison de retraite, de convalescence, de repos et de détention, habitations pour personnes âgées, centre d'accueil, musées et centre d'interprétation, marina, etc ;

**CONSIDÉRANT** que le projet des promoteurs est en périphérie d'un prolongement de la rue Marie-Claude dont le secteur développé est située dans la zone résidentielle de haute densité (R-c) ;

**CONSIDÉRANT** les recommandations du comité consultatif d'urbanisme ;

**Il est proposé par Mme Suzan Turpin**

**QUE** le conseil municipal modifie le zonage de sorte qu'une la zone commerciale (C-a) du secteur de votation 228 devient une zone résidentielle de haute densité (R-c) et que celle-ci soit agrandie à une même partie de la zone commerciale du secteur de votation 213, soit la partie nord des lots 389-10-50 et 389-10-56, ainsi que les parties de lot 389-10-p entre ces deux derniers lots tel que présenté en annexe A.

**Avis de motion :**

**1<sup>er</sup> projet de règlement :** 4 juin 2012

**Assemblée pub. de consultation :** 6 août 18h30

**Second projet de règlement**

**Avis public** 6 août 2012

**Adoption** 8 août 2012

**Avis public** 1 octobre 2012

3 octobre 2012

  
Paulette Lalonde

Maire



Benoît Hébert

Directeur-général/

Secrétaire-trésorier